

A.J.P.
Société par actions simplifiée au capital de 7 774,90 euros
Siège social : 7 Rue de la Pérouse
ZA de Baussais, 79260 LA CRECHE
394 185 045 RCS NIORT

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : A.J.P.
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 394 185 045 RCS NIORT

Représentée par :

La société HOLDARFI

() agissant en qualité de représentante légale
~~(-) étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)~~

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos
le 31 juillet 2024 :**

- () Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- ~~(-) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves~~
- ~~(-) Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes~~
- ~~(-) Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes~~
- ~~(-) Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves~~

Le 11/2/2025 | 10:51 CET

La Présidente
La Société HOLDARFI
Représentée par M. Alain ARFI

Signé par :

ARFI Alain

B4A6AD13E51E4F3...

Certifié
Conforme**BILAN ACTIF****SAS AJP****Du 01/08/2023 au 31/07/2024**

ACTIF	Valeurs au 31/07/24			Valeurs au 31/07/23
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 680	11 415	265	1 025
Fonds commercial (1)	205 316		205 316	205 316
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	110 510	93 615	16 895	22 862
Autres immobilisations corporelles	2 148 279	1 789 932	358 347	406 630
Immobilisations corporelles en cours	310 000		310 000	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	91		91	91
Prêts				
Autres immobilisations financières	59 311		59 311	54 674
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 845 187	1 894 961	950 226	690 598
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 823		10 823	8 754
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 419 986		1 419 986	1 275 436
Avances et acomptes versés sur commandes	504 536		504 536	616 791
Créances				
Clients (3)				1 364
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	68		68	763
Créances fiscales et sociales (3)	177 134		177 134	90 995
Autres créances (3)	766 552		766 552	753 601
Débiteurs divers (3)	19 011		19 011	37 718
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	233 950		233 950	144 276
Charges constatées d'avance (3)	21 893		21 893	48 512
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 153 953		3 153 953	2 978 210
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	5 999 140	1 894 961	4 104 180	3 668 808

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

205 316

205 316

BILAN PASSIF

SAS AJP

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

PASSIF	Valeurs au 31/07/24	Valeurs au 31/07/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 7 775)	7 775	7 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	777	777
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	856 916	748 357
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	574 897	608 559
SITUATION NETTE	1 440 365	1 365 468
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 440 365	1 365 468
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 617 535	1 561 211
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 947	2 889
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 404	2 771
Fournisseurs	439 564	96 349
Fournisseurs, factures non parvenues	269 303	302 598
Dettes fiscales et sociales	328 062	337 523
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 663 814	2 303 340
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 104 180	3 668 808
(1) Dont à plus d'un an	1 134 794	1 118 236
(1) Dont à moins d'un an	1 526 617	1 182 333
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	100 000	100 000
(3) Dont emprunts participatifs		

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS AJP

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2024 dont le total est de 4 104 179,63 Euros,

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2023 au 31/07/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/10/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

A compter du 1er août 2010, la société est régie par l'application des dispositions de l'article 223A du code général des impôts concernant l'intégration fiscale dont la société mère est la SARL HOLDARFI

Des prestations d'assistance administrative (gestion des achats, commerciale, de trésorerie, des déclarations fiscales et gestion du personnel) et des prestations en matière de soutien logistique des équipes de ventes ont été facturées pour un montant de 243612.12 euros HT entre la société mère et sa fille, conformément à la convention de refacturation signée entre les parties en date 15 octobre 2023 et 1er mars 2024

Conformément à la convention de trésorerie signée entre AJP et sa mère en date du 31 juillet 2020 et des avenants du 31/07/21, 01/02/22 et 25/07/23 des intérêts ont été calculés pour un montant de 25 340.45 euros.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017, N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS AJP

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 10 ans ans
- Matériels et outillages	4 à 10 ans ans
- matériel de bureau	3 à 5 ans ans
- matériel informatique	3 à 5 ans ans
- mobilier	8 à 10 ans ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS AJP

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	216 996,37		
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			110 510,13		
	Inst. générales, agencts & aménagts divers			2 093 471,00		46 439,58
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		20 079,37		899,90
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				310 000,00
		Avances et acomptes				
			TOTAL	2 224 060,50		357 339,48
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			90,69		
	Prêts et autres immobilisations financières			54 674,09		4 636,99
			TOTAL	54 764,78		4 636,99
			TOTAL GENERAL	2 495 821,65		361 976,47

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORP.	Frais d'établissement & développ.		TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			216 996,37		
CORP.	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					110 510,13		
	Inst. gal. agen. amé. divers				12 611,42	2 127 299,16		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					20 979,27	
		Mat. bureau, inform., mobilier						
		Emb. récupérables & divers						
		Immobilisations corporelles en cours				310 000,00		
		Avances et acomptes						
			TOTAL		12 611,42	2 568 788,56		
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés					90,69		
	Prêts & autres immob. financières					59 311,08		
			TOTAL			59 401,77		
			TOTAL GENERAL		12 611,42	2 845 186,70		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAS AJP

Du 01/08/2023 au 31/07/2024

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		10 654,52	760,00		11 414,52
TOTAL		10 654,52	760,00		11 414,52
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		87 648,08	5 966,63		93 614,71
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 691 408,97	93 139,53	12 611,42	1 771 937,08
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	15 512,11	2 482,32		17 994,43
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 794 569,16	101 588,48	12 611,42	1 883 546,22
TOTAL GENERAL		1 805 223,68	102 348,48	12 611,42	1 894 960,74

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

A.J.P.
Société par actions simplifiée au capital de 500 310 euros
Siège social : 7 Rue de la Pérouse
ZA de Baussais, 79260 LA CRECHE
394 185 045 RCS NIORT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2024 s'élevant à 574 897 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	574 897 euros
------------------------	---------------

A titre de dividendes	574 000,00 euros
Soit 1 125,49 euros par action	

Le solde	897 euros
----------	-----------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 857 813 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 627,45 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 568 372,55 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Société HOLDARFI
Représentée par M. Alain ARFI

Signé par :

B4A6AD13E51E4F3...

A.J.P.
Société par actions simplifiée au capital de 7 774,90 euros
Siège social : 7 Rue de la Pérouse
ZA de Baussais, 79260 LA CRECHE
394 185 045 RCS NIORT

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : A.J.P.
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 394 185 045 RCS NIORT

Représentée par :

La société HOLDARFI

☐ agissant en qualité de représentante légale
~~☒ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)~~

**Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos
le 31 juillet 2024 :**

- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- ~~☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves~~
- ~~☒ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes~~
- ~~☒ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes~~
- ~~☒ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves~~

Le 11/2/2025 | 10:51 CET

La Présidente
La Société HOLDARFI
Représentée par M. Alain ARFI

Signé par :

ARFI Alain

B4A6AD13E51E4F3...